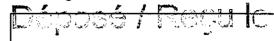




## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





2 8 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprice francophone de Efterelles

N° d'entreprise : 0729 540 067

(en entier): ENY CONSTRUCT

(en abrégé) :

Forme légale : SOCIETE EN COMMANDITE

Adresse complète du siège: BOULEVARD LOUIS METTEWIE 89 Bte 42 1080 MOLENBEEK

SAINT JEAN

Objet de l'acte : CONSTITUTION

Ce 29-05-2019, il a été décidé de constituer une société sous la forme d'une société en commandite:

En tant qu'associé commandité : ENY CONSTRUCT Ltd, établie à établie à 1 1st floor Poulton Close Dover Kent United Kingdom CT 17 0HL enregistrer dans "Registrar of Companies for England an Wales sous le numéro 12020365, représenté par Nicolas Vandersmissen habitant à B-7387 Roisin - rue Bourdon 11.

En tant qu'associé commanditaire : EUC AB MOTORS Ltd, établie à établie à 1 1st floor Poulton Close Dover Kent United Kingdom CT 17 0HL enregistrer dans "Registrar of Companies for England an Wales sous le numéro 08647436, représenté par Nicolas Vandersmissen habitant à B-7387 Roisin - rue Bourdon 11

La société est créée sous le nom "ENY CONSTRUCT" avec le siège social à 1080 MOLENBEEK SAINT JEAN - BOULEVARD LOUIS METTEWIE 89 BTE 42 et le capital social de mille euro (1.000,-€), constitué de 100 parts sans désignation de valeur nominale. L'associé commandité fait un apport de 100 € par un versement dans la caisse de la société, pour lequel il obtient 10 parts sans valeur nominale. L'associé commandité est solidairement responsable et sans limite des dettes de la société. L'associé commanditaire fait un apport de 900 € par un versement dans la caisse de la société et pour lequel il obtient 90 parts sans valeur nominale. La responsabilité de l'associé commanditaire est limité à concurrence de son apport dans la société.

La société dispose ainsi d'une capacité de mille euro (1.000,-€)

La société a pour objet de traiter pour le compte d'autrui ou en qualité de commissionnaire, de courtiers, toutes opérations de nature à intensifier l'activité économique des pays d'Europe et leur relation économiques entre eux et avec les territoires d'Outre-Mer ou les pays d'autres continents, en ce compris la recherche des débouchés ou de sources d'approvisionnement, de brevets, licences ou autres droits intellectuels.

Le montage métallique et industriel

Toutes les activités entrepreneuriales soumises ou non soumises à accès à la profession

Les activités immobilières réglementées ou non réglementées

Tous les travaux d'isolation acoustique, isolation thermique. Les éco constructions. Les travaux et installations électriques, électroniques, robotiques, domotiques, tous se rapporchant de près ou de loin à ce qui précède. L'entreprise générale d'électricité, photovoltaique.

L'importation, l'exportation, la vente en gros et en détail de produits nécessaire aux travaux ci-dessus et de produits de constructions les plus divers.

Tous les travaux de la construction non protégés à ce jour - Tous les travaux de la construction protégés à ce jour - Bâtiments commerciaux- Bâtiments industriels- Bâtiments administratifs - Bâtiments résidentiels -Centres commerciaux - Aménagement d'abords - Aménagement de terrains de sport et de plaines de jeux -Aménagement de parkings - Egouttage - pose de tarmac, de klinkers, de pavés - Canalisations souterraines -Allée de garage - Terres, évacuation - Eléments préfabriqués en béton - Rénovations, transformations -Construction clef sur porte - Démolitions, travaux - Immeubles à appartements - Maçonneries, pierres de taille Coffrage et ferraillage - Caves - Maison, nouvelle construction - Drainage, travaux - Béton projeté -Fondations - Maçonnerie briques - Maçonnerie moellons - Maçonnerie briques collées - Cimentage - Cheminée, feu ouvert, poête - Menuiserie générale extérieure et intérieure en alu, bois et PVC - cuisines - faux plafonds - portes coupe-feu - Fenêtres, châssis, toit- Portes intérieures - Porte métal- Porte garage battante -Fenêtres, châssis, pose - Fenêtres, châssis bois - Terrasse, pavés, béton...- Portes extérieures - Portes bois

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes Portes pvc – Porte de garage basculante – Porte de garage coulissante – Porte de garage sectionnais, roulante – Fenêtres, châssis alu, bois et pvc – Menuiserie intérieure – Nivellement – Pose d'égouts – station – cuve à mazout, citerne eau et pose – Terrassement – coordination de sécurité – Adaptation pour personnes à mobilité réduite – Béton – Réfection – Combles, restauration – Aménagement intérieur – Construction d'intérieur, loft – Transformations intérieures – Location d'échafaudages – Location d'outillage – Electricité général – Installation et réparation de chauffage et des sanitaires –

Travaux de construction de tunnels routiers et ferroviaires, travaux de démolition, Mise en œuvre dans le batiment ou d'autres projets de construction de matériaux d'isolation thermique, matériaux d'isolation acoustique et antivibratile. Les travaux de couverture, Le montage de charpentes, les travaux de couverture en tous matériaux. La mise en place des éléments d'évacuation des eaux de pluie. Les travaux d'étanchéfication des murs, des toits et des toitures terrasses. Le traitement des murs avec des produits hydrofuges. Le montage et le démontage d'échafaudages et de plates - formes de travail.

Tous travaux de manutentions dans quelques domaines que ce soit, de chargement et déchargement, de démolition. Tous travaux de nettoyage non protégés à ce jour. Petite maçonnerie – Fabrication et pose de charpente traditionnelle – Ardoisier et petite zinguerie- Fabrication et pose de maisons en ossature bois-Fabrication et pose de maisons en bois massif – aménagement greniers – Isolation des combles – Fourniture et pose de fenêtre de toit - Electricité générale et industriel-Marchand de biens – Agence immobilière.

Tous les travaux de peinture, de décoration, de couvre mur, de couvre sol, démontage, montage d'échafaudages

Tous travaux de construction métalliques et d'ouvrage d'art métalliques, ateliers de charpentes métalliques et de chaudronnerie, travaux hydrauliques et installations de tuyauteries industrielles, pose de câbles de canalisation, diverses, soudures autogènes, montage, démontage et maintenance d'équipements électromécaniques, études, fournitures et montage d'installations électriques industrielles, installation d'échafaudages, isolations thermiques et acoustiques, installations de clôtures, travaux de terrassement, placement de ferronnerie, de volets et de menuiseries métalliques et plastiques, équipement de stations de pompage et de turbinage, entreprise de pavage. Tous travaux de manutentions dans quelques domaines que ce soit, de chargement et déchargement, de démolition.

L'importation, l'exportation, la vente en gros et en détail de vérandas, chassis en matière les plus divers et tous objets se rapprochant de près ou de loin à ce qui précèdent

Tous travaux se rapportant à l'aménagement à l'entreprise et à la réparation de chemins, sentiers et voiries compris forestiers, tant privés que publics, tels que notamment empierrement enduisage, sablage, salage, grenaillage, déneigement et déblaiement.

L'entreprise de parc et jardin, tous travaux d'élagage,

L'installation, la conception, la réception, la réalisation de tout réseau informatique, électrique, électronique, audio, vidéo, alarme, surveillance ou assimilés.

La fabrication et l'installation d'appareillages de système de surveillance et d'alarme, de vidéo, d'audio, de projection, de domotique ou de tout dispositif y généralement et largement en rapport.

Le rachat de stock d'entreprises en faillite et ou en difficultés.

L'importation, l'exportation, la représentation, le négoce ou l'agence commerciale de tout matériaux, matériels ou produits généralement quelconque.

La vente en détail sur les marchés publiques, les foires, sur la voie publique en général. Tout commerce de marché ambulant. L'intermédiaire de commerce.

L'importation, l'exportation, la vente en gros, en détait et la location de véhicules les plus divers de moins de 3T5 ou plus de 3T5

L'exploitation de brevets et le dépôt de brevets dans les domaines les plus divers.

La société peut réaliser son but aussi bien en Belgique qu'à l'étranger de toutes les façons qu'elle jugerait opportunes.

La société peut accepter tout mandat d'administrateur ou de gérant. Elle peut se porter caution.

La société peut faire tous placements mobiliers et immobiliers pour son propre compte. Elle peut prendre toutes participations financières dans d'autres sociétés, acheter et vendre tous immeubles, les diviser, transformer, renover et donner en location.

Elle peut faire, en outre, la gestion de son propre patrimoine et réaliser toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social, que ce soit en matière commerciale, industrielle, mobilière, immobilière ou financière.

La société peut s'interresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe.

L'énumération susmentionnée est explicative et non-restrictive, de façon à ce que la société puisse réaliser tous les actes qui contribuent à la réalisation de son but social.

La société pourra aussi réaliser toutes opérations mobilières ou immobilières en relation avec son objet sociai.

Elle pourra s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La société peut réaliser son but aussi bien en Belgique qu'à l'étranger de toutes les façons qu'elle jugerait opportunes.

L'énumération susmentionnée est explicative et non-restrictive, de façon à ce que la société puisse réaliser tous les actes qui contribuent à la réalisation de son but social.

Réservé au Moniteur belge



La société n'a pas la capacité d'administrer ou de donner des conseils en placement visés par les lois et les articles royaux en matière d'opérations financières.

La société est créée pour une durée indéterminée avec date d'entrée à partir du dépôt de l'extrait de l'acte constitutif aux greffes du tribunal de l'entreprise compétent. L'exercice se termine au 31 décembre de chaque année. Le premier exercice débute à partir du présent dépôt jusqu'au 31 décembre 2020.

Les fondateurs expliquent également que la société reprend tous les contrats établis et signés en son nom jusqu'à présent conformément aux dispositions du code des sociétés.

L'assemblée générale est tenue le 30 juin de chaque année à 20.00 heures au siège social ou à chaque endroit en Belgique indiqué par le gérant dans les convocations et adressées au minimum 15 jours ouvrables avant la date de l'assemblée générale.

Le solde positif du compte annuel, après déduction de tous frais et des amortissements, constitue le bénéfice net de la société. L'assemblée générale décidera à la majorité des voix de l'utilisation du bénéfice, pour autant que sa destination ne soit pas contraire aux dispositions légales et aux dispositions du règlement intérieur.

En cas de liquidation de la société, pour quelque cause et à quel que moment que ce soit, la liquidation s'opère par les bons soins de liquidateurs nommés par les associés commandités et, à défaut de pareille nomination, la liquidation s'opère par les soins du gérant en fonction à cette époque, agissant en qualité de liquidateur.

Les liquidateurs disposent de pouvoirs prévus par le Code des sociétés, à moins que l'assemblée ne limite ces pouvoirs.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la société, le solde de liquidation est réparti entre les associés au prorata des parts sociales détenues

La société étant ainsi créée, l'associé commandité ENY CONSTRUCT Ltd représenté par Nicolas Vandersmissen a décidé de nommer comme gérant rémunéré ou non rémunéré de la société et ce pour une durée indéterminée Nicolas Vandersmissen habitant à B-7387 Roisin – rue Bourdon 11 qui déclare accepter cette fonction.

L'associé commandité ENY CONSTRUCT Ltd est représenté par:

Nicolas Vandersmissen

Gérant

Nicolas Vandersmissen

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).